

## Bail commercial non respecter par mon nouveau proprietaire

## Par bouaksa, le 26/11/2018 à 23:16

## bonjour

je suis locataire d'un local commercial depuis 2005 (avec renouvellement d'un bail de 9 ans,par mon nouveau propriétaire bail signé 1 avril 2018 jusqu'en 2027) Celui-ci trouble mon activité par les nuisances

il interdit a mes clients de s'arrêter devant mon commerce ne serait ce que 30s, dernièrement, il a barricadé la porte de mon arrière cuisine pour 'me bloquer l'accès aux toilettes et m'obliger à passer par l'extérieur pour finalement revenir dans la couloir ou se trouvent les wc et il a déposé un gros tas de débris juste a coté de la porte d'entrée du commerce aujourd'hui je travaille dans le stress et ne sait pas comment arrêter ces nuisances que dois je faire pour que cela s'arrête

le bail stipule que le local loué comprend deux pièces et un wc au fond du couloir comment puis je defendre cordialemet